



MARCHÉS DE FOURNITURES : MATÉRIEL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET RADARS PRÉVENTIFS

MATÉRIEL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET RADARS PRÉVENTIFS

Dans le cadre d'une collaboration avec la Province de Luxembourg, la Province de Liège met à disposition des Villes et Communes et entités publiques de son territoire une centrale de marchés, organisée par la Province de Luxembourg et relative à l'acquisition de matériel de sécurité routière et de radars préventifs.

Le matériel sélectionné dans cette centrale d'achats se répartit en deux marchés :

- matériel de sécurité routière ;
- radars préventifs.

Matériel de sécurité routière

- Coussins berlinois ;
- Signalisations verticales ;
- Panneaux avec film ;
- Miroirs de carrefour ;
- Lampes de chantier L6 ;
- Cônes ;
- Barrières de police ;
- Dispositifs de retenue ;
- Plaques pour nom de rue.

Radars préventifs

Pour améliorer la sécurité routière et inciter les citoyens à diminuer leur vitesse au volant, le radar préventif fixe se place aux endroits dangereux ou sensibles. Il combine l'affichage de la vitesse à des messages textuels ou imagés en différentes couleurs (vert, orange ou rouge) selon le comportement de l'automobiliste. Mobile et aisé à manipuler, il peut être pourvu pour un même prix, d'un kit d'alimentation solaire ou être connecté à l'éclairage public.

COMMENT ADHÉRER AU MARCHÉ ?

Le bénéficiaire potentiel doit avoir signé la convention d'adhésion unique permettant d'adhérer à la Centrale d'achat de la Province de Luxembourg.

Période de validité des marchés :

- Matériel de sécurité routière : Jusqu'au 31/12/2018 ;
- Radars préventifs : Jusqu'au 31/12/2018.

CONTACT

🏠 Département Infrastructures et Environnement
Service technique provincial

📍 Rue Darchis, 33
4000 Liège

☎️ 04/230.48.69

@ stp.direction@provincedeliege.be